

Le Toulousain a saisi d'effroi la société française en tuant au nom de l'islam sept personnes, dont trois enfants juifs



# Le cauchemar Merah



LAURENT BORREDON  
ET EMELINE CAZI

**L**e 19 mars 2012, l'horreur s'invite dans la campagne présidentielle française. Un homme à scooter abat de sang-froid trois enfants et un adulte à l'école juive Ozar-Hatorah de Toulouse et blesse grièvement un adolescent, à l'heure de la rentrée en classe. Jonathan Sandler, jeune professeur de religion, attendait le bus avec ses deux petits garçons de 4 et 5 ans. L'assassin pénètre ensuite dans l'école et tue froidement Myriam, 7 ans.

Rapidement, la police fait le lien avec quatre meurtres de militaires survenus les jours précédents dans la région : Imad Ibn Ziaten, âgé de 30 ans, abattu le 11 mars d'une balle dans la tête lors d'un rendez-vous avec un acheteur intéressé par sa moto ; et, à Montauban, un homme à scooter a ouvert le feu sur trois militaires, le 15 mars en début d'après-midi, alors qu'ils retiraient de l'argent à proximité de leur caserne. Deux meurent sur le coup : le caporal Abel Chennouf, 25 ans, et le soldat de première classe Mohamed Legouad, 23 ans. Un troisième, Loïc Liber, 27 ans, est grièvement blessé. La campagne électorale est suspendue et les obsèques nationales des militaires réunissent les principaux candidats.

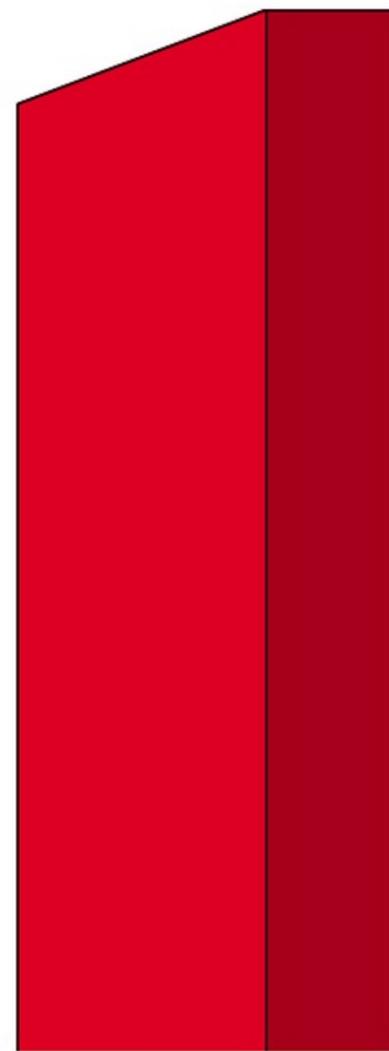
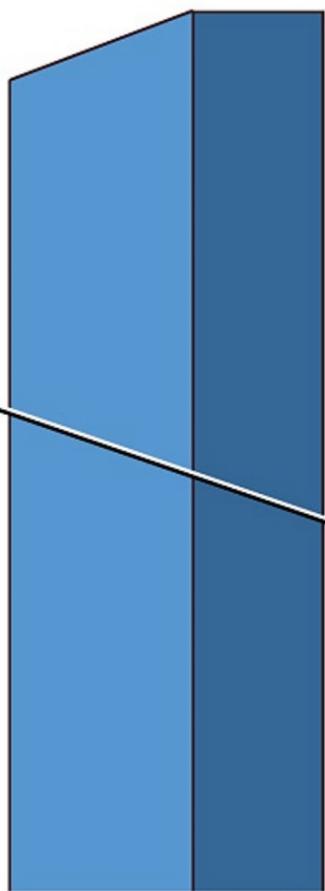
L'enquête conduit à un jeune Toulousain de 23 ans, Mohamed Merah, qui revendique ses crimes au nom de l'islam. Le RAID mène, le 21 mars, un premier assaut contre son appartement mais se heurte à des tirs nourris. Merah était aux aguets. Le siège dure trente-deux heures, durant lesquelles les négociateurs tentent en vain d'obtenir sa reddition. A 10 h 30, le 22 mars, l'assaut final est donné. Après une longue fusillade, Mohamed Merah est abattu à 11 h 30, au moment où il s'enfuit par la fenêtre.

Politiquement, la tragédie ne joue ni en faveur ni en défaveur d'aucun candidat. Mais le profil du tueur interroge la société française : comment un gamin de cités toulousaines a-t-il pu planifier et envisager de tels crimes ? On découvre l'itinéraire d'un jeune délinquant sans repères, abandonné par un père violent, élevé par une mère dépassée, battu par son frère aîné. Face à lui, des services sociaux impuissants qui multiplient les alertes sans parvenir à enrayer sa dérive.

Les regards se tournent aussi très vite vers les services antiterroristes français. Pouvaient-ils arrêter ce « loup solitaire », tel que décrit par le patron de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), Bernard Squarcini, au lendemain de l'assaut ? Eux aussi connais-

saient bien le jeune homme, depuis 2006. Car le « loup solitaire » était proche d'une meute : un réseau d'islamistes installés dans l'Ariège, à une centaine de kilomètres de Toulouse. Deux séries de voyages, jusqu'en Afghanistan d'abord, en 2010, puis au Pakistan, en 2011, les ont ensuite intrigués. Mais, quelques semaines avant les meurtres, la surveillance s'est interrompue.

Que reste-t-il aujourd'hui de l'affaire Merah ? Un juge qui recherche les complicités éventuelles du tueur. Un seul mis en examen, son frère Abdelkader, qui assure n'avoir pas eu connaissance des projets criminels de Mohamed. Des familles en deuil, inconsolables face à l'inexplicable. ■



L'assaut contre Mohamed Merah vu par Nicolas Vadot. Dessin publié dans le quotidien belge « L'Echo ».

VADOT



Dessin de Rouso diffusé sur le site Internet Iconovox.



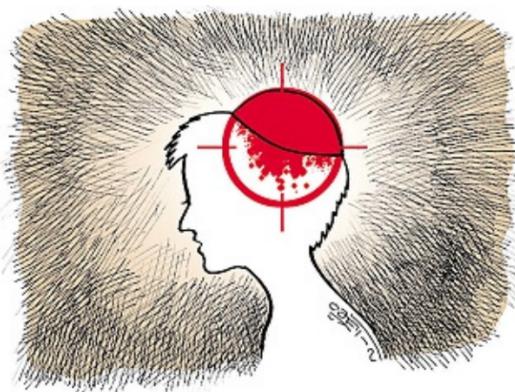
Dessin inédit du Canadien André-Philippe Côté, caricaturiste du quotidien québécois « Le Soleil ».

CÔTE

PAGE COORDONNÉE  
PAR PLANTU  
ET CARTOONING FOR PEACE



« Il s'agit d'un dessin contre l'implication d'enfants innocents dans les guerres des adultes », déclare le caricaturiste jordanien Emad Hajjaj à propos de son dessin publié le 11 juin 2012 dans le quotidien « Al-Ghad ».



Dessin de Kianoush, Iranien réfugié en France.



Dessin de l'Israélien Michel Kichka (TV5 Monde).

MICHAEL © 2012